

**AGENDA****Lundi 1^{er} avril**

Randonnée à Brette les Pins
Départ 13h45 - Terrain de sports
Ou 14h00 - Parking de la Mairie
à Brette les Pins

Bowling

Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
(Génération Mouvement)

Lundi 15 avril

Randonnée à Courcemont
Départ 13h45 - Terrain de sports
Ou 14h00 - Parking du Lavoir
à Courcemont
(Génération Mouvement)

Jeudi 25 avril

Journée rencontre à Sillé
Randonnée (petite et grande)
Départ 9h00 - Terrain de sports
Déjeuner 12h00 - Salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Dimanche 28 avril

Marché vert + Rand' o trésor
9h00 à 17h00 - Salle polyvalente
(Voir affiche au verso)
(Amicale René LANGLAIS)

Lundi 29 avril

Randonnée à l'Étang de Loudon
Départ 13h45 - Terrain de sports
Ou 14h00 - Les Commerreries
(Génération Mouvement)

Tous les mercredis

Gym adultes
20h00 à 21h00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les jeudis

Cartes et jeux de société
14h00 - Petite salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Tous les vendredis

Entraînement pétanque
Jeu de Molkky
13h30 - Terrain de boules
(selon météo)
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé

9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Prochaine messe à Sillé :

Veillée pascale**Samedi 20 avril à 20h00****NUISANCES LGV
ACTION JUDICIAIRE AVEC LE CRI 72**

Cet article fait suite à celui paru dans
le magazine « Regards sur Sillé le Philippe »
N°8 - Février 2019.

Vous n'avez pas pu assister à la réunion d'information du CRI 72 (Collectif pour la Représentation des Intérêts des riverains de la LGV Paris-Rennes) à propos de l'action judiciaire, le 12 mars dernier à Savigné L'Évêque, vous y avez participé mais n'avez pas retiré de dossier... Il est encore temps de le faire !

Vous pouvez retirer en mairie les 3 documents distribués lors de cette réunion :

- La lettre-type proposée pour interroger votre assureur concernant une éventuelle protection juridique, qui pourrait vous permettre de prendre en charge tout ou partie des frais de procédure, à compléter et adapter si vous le souhaitez.
- La demande d'expertise foncière à compléter et à joindre à votre chèque de 480 €.
- L'aide-mémoire vous rappelant la marche à suivre.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter votre dossier et/ou d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter les **référénts de la commune** :

☞ Claudia DUGAST - Adjointe au Maire au 02 43 27 51 08

☞ Michel GERMAINE - La Chevalerie au 06 10 18 56 75

Sachez que la **mobilisation se met en place** et qu'après 5 réunions organisées par le CRI 72 dans différents secteurs, **200 promesses d'engagement** ont été formulées. Il faut maintenant les concrétiser pour être forts et efficaces !

En vous engageant, vous êtes dans l'action et, au pire, vous obtiendrez une indemnisation si les négociations devaient échouer avec la SNCF.

Vous aurez fait ce que vous devez faire pour vous et votre patrimoine et aurez la satisfaction d'avoir participé à une grande **action collective** de révolte pour défendre votre bien-être et celui de votre famille.

Date limite de dépôt en mairie des demandes d'action en justice fixée au 15 avril 2019.

Plus d'informations sur <http://cri72.e-monsite.com/>.

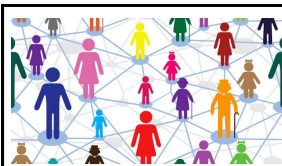
**PARTICIPATION A LA JOURNEE CITOYENNE
LE SAMEDI 25 MAI 2019**

Vous avez tous reçu dans votre boîte à lettres le **flyer d'inscription** à la prochaine Journée Citoyenne.

Il comporte la liste des ateliers pour vous inscrire à la 3^{ème} édition de cette Journée.

N'oubliez pas de remettre le coupon-réponse au plus tard le 15 avril prochain.

Ce coupon est à remettre au secrétariat ou dans la boîte à lettres de la mairie ou à envoyer par mail. Contact : journee.citoyenne@sille-le-philippe.fr ou 02 43 27 51 08.

**C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)**

Suite à son départ de la commune, **M. Louis HAVARD**, membre du C.C.A.S. depuis 2014, a démissionné de ses fonctions fin mars 2019. Nous le remercions chaleureusement pour son implication au sein du C.C.A.S.

Lors de la séance du 28 mars dernier, les membres du C.C.A.S. ont accueilli **M. Guy CHRETIEN** en remplacement de M. Louis HAVARD. Nous le remercions vivement d'avoir accepté cette nouvelle mission.

**BANQUET DES ANCIENS**

Le banquet des Anciens de Sillé le Philippe se tiendra le **samedi 11 mai 2019 à la salle polyvalente à partir de 12h15.**

Ce déjeuner est offert par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2019, domiciliées et inscrites sur les listes électorales à Sillé.

136 personnes sont concernées cette année dont 13 nées en 1949. Les conjoints de moins de 70 ans et/ou les accompagnants peuvent également assister au déjeuner moyennant paiement. Le banquet sera préparé et servi par M. et Mme POISSON, les restaurateurs du « Rendez-Vous ».

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :



TTC

24 421,40

Subventions aux associations de la commune et hors commune
y compris le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2019



Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

RENCONTRES SPORTIVES

Halle et terrain de sports à Sillé

Club Sportif - Basket Club

Samedi 20 avril

18h00 Seniors Féminins
¼ de finale Coupe Sarthe
à Neuville sur Sarthe

Samedi 27 avril

16h00 Benjamins 1
Ruaudin

Dimanche 28 avril

10h30 Seniors Féminins
Joué l'Abbé



SOINS INFIRMIERS
A compter du 1^{er} avril 2019, le cabinet de Mme Gaëlle BUET, infirmière sur notre commune, est transféré au 18 rue Principale.

Les permanences et les visites à domicile restent inchangées.
Permanences : mardi et jeudi de 8h00 à 9h00 (autres horaires sur rendez-vous).

Mme Gaëlle BUET reste joignable par téléphone pour répondre à vos appels et à vos demandes de soins au 06 51 92 05 66.



MARCHE DE PRIMEURS A SILLE CHANGEMENT D'HORAIRES

Le marché de primeurs se tiendra exceptionnellement l'après-midi, de 15 heures à 17 heures, les mercredis 3 et 10 avril 2019.

Il retrouvera ses horaires habituels, chaque mercredi matin de 8 heures à 12 heures, sur la Place de l'Ancienne Gare, dès le 17 avril prochain.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

MARQUAGE JAUNE ARRÊT ET/OU STATIONNEMENT INTERDITS

Pour la sécurité de tous, pour une bonne cohabitation de tous les usagers de la route quels qu'ils soient ou pour faciliter l'accès à certains endroits, quelques marquages jaunes ont été matérialisés au sol dans la commune.

RAPPEL du code de la route :

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer de danger, d'obstacle à la visibilité ou d'entrave à la circulation des autres usagers ; notamment à l'abords des Stop et Cédez le passage.



Marquage jaune discontinu sur le bord de la chaussée ou sur le bord d'un trottoir : stationnement interdit mais arrêt autorisé.



Marquage jaune continu sur le bord de la chaussée ou sur le bord d'un trottoir : stationnement et arrêt interdits.

Un stationnement interdit, abusif, gênant ou dangereux peut entraîner une amende de 1^{ère} à 4^{ème} classe, de 17 à 35 € selon l'infraction.

A noter, également, que les véhicules ne sont pas autorisés à rester plus de 7 jours consécutifs à la même place.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) TRI VAL DE LOIR(E)



La Société Publique Locale (SPL) Tri Val de Loir(e) a été créée le 7 janvier 2019 pour permettre la construction et l'exploitation d'un centre de tri interdépartemental des emballages ménagers.

Face à la complexité et à la profusion d'emballages de toute nature qui remplissent la poubelle ou le sac jaune, les centres de tri actuels dont celui de la Métropole, arrivent à saturation et ne sont plus en capacité d'assurer le tri selon les exigences de qualité des recycleurs (cartonneries, papeteries, filières de recyclage du plastique...).

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, 11 collectivités, regroupant au total 903 365 habitants sur 3 départements (Indre et Loire, Loir et Cher, Sarthe), chargées de la gestion des déchets, se sont engagées dans ce projet mutualisé dont le SMIRGEOMES qui agit également pour le compte du SICTOM de Montoire qui lui a transféré sa compétence traitement.

Afin de développer une économie circulaire de proximité, les collectivités souhaitent recycler le maximum de déchets ménagers en étendant les consignes de tri à tous les emballages ménagers et à tous les papiers.

Désormais, il y aura donc un seul centre de tri pour couvrir les besoins des 11 collectivités. Celui-ci remplacera les petits centres de tri utilisés actuellement qui sont sur La Riche, Loches, Chinon, Blois, Saint Calais et Mur en Sologne.

Le coût du projet est estimé à environ 26 millions d'euros.

Le démarrage des travaux est prévu début 2020.

SORTIES DU MOIS - SALLES DE SPECTACLES DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

Soirée Folk : Stuveu

Vendredi 26 avril 2019 à 20h30 - Tarifs : 5 à 14 € / Gratuit - 12 ans

Salle Michel Berger - Rue de la Pelouse - Saigné l'Évêque - www.savigneleveque.fr/culture/saisonculturelle

Clown acrobatique : Starsky Minute - La Dépliante

Vendredi 26 avril 2019 à 20h30 - Tarifs : 8 € / Gratuit - 18 ans

La Passerelle - 4 avenue Carnot - Connerré - lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques

Cabaret-cinéma : L'Écran sauvage - Compagnie Le Stupéfiant Image

Samedi 27 avril 2019 à 18h00 - Tarifs : 5 à 12 €

Spectacle décentralisé à la salle polyvalente du Breil sur Merize - Allée des Chênes - theatre-epidaure.com

SILLÉ LE PHILIPPE

DIMANCHE 28 AVRIL 2019

salle polyvalente de 9h à 17h

MARCHÉ VERT RAND'O TRÉSOR

vente de plants
de légumes et de fleurs
de producteurs locaux

parcours dans le bourg
énigmes adultes / enfants
adultes 2€ / -12ans 1€
gratuit -6ans

A GAGNER
1 lot Rustica



BUVETTE
SUR PLACE

organisés par l'Amicale René Langlais
les bénéfices seront reversés à l'école
illustration Winkimages / Freepik - imprimé par nos soins

SMIRGEOMES

Le tri, un geste pour l'Avenir

RAMASSAGE

Ordures ménagères
et Sacs jaunes

Mercredi 10 avril

Jeudi 25 avril

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.

Ramasser les bacs après la collecte.

DECHETERIES

Passage aux horaires d'été
du lundi 1^{er} avril
au lundi 30 septembre 2019

Fermées les dimanches et jours fériés

Astreinte mairie soir et week-end
☎ 06 37 23 51 43

